

Bulletin de Germigny des Prés

Septembre 2021

Edito du Maire



Après une période estivale avec une météo pour le moins maussade, le 2 septembre les enfants ont repris le chemin de l'école, ce qui, traditionnellement, correspond à la reprise des activités, projets,... mis partiellement en sommeil pendant l'été.

De nouvelles règles sanitaires se sont imposées à nous, nous rappelant s'il en était besoin, que la pandémie que nous subissons depuis 18 mois est toujours bien là et que la menace est toujours présente.

Dans ce bulletin de rentrée, vous trouverez les informations des semaines passées et à venir pour votre commune.

Les élus et agents vous souhaitent une bonne rentrée et restent à votre écoute !

Philippe Thuillier



Mairie de Germigny des Prés
Place de la mairie
4-5110 Germigny des Prés
02 38 58 27 03



www.germigny-des-pres.fr
mairie-germigny@orange.fr



Panneau Pocket – Application gratuite
sur smartphone ou tablette

Sommaire

Communauté de Communes Val de Sully	1
Appel d'Offres éclairage public.....	1
Appel d'Offres étude hydrologique.....	2
Terrain des coutures.....	2
PLUi.....	2
Conférence Théodulf & visites guidées.....	2
Fleurissement.....	3
Randonnée Octobre Rose.....	3

Rentrée scolaire	3
Logic Intérim.....	4
Tour aux livres	4
Vos idées sont Les bienvenues	4
État civil.....	4
Cinéma en plein air	4
Les incivilités.....	4
Mots mêlés de la rentrée & recette.....	5

Communauté de Communes Val de Sully :

Malgré la pandémie et dans le respect des protocoles sanitaires en vigueur, les services de la Communauté de Communes ont continué à fonctionner. Ainsi, les centres de loisirs ont pu proposer de nombreuses activités, les crèches ont accueilli les enfants et le cinéma a rouvert.



En ce qui concerne plus particulièrement Germigny, ont été organisés : une cheminade, une séance de lecture pour les enfants, les 5 concerts d'été à l'Oratoire et une séance de cinéma en plein air (voir article page 4).

Une nouvelle preuve, s'il en était encore besoin, du dynamisme et de l'implication de la Communauté de Communes auprès de ses communes membres. Vous pouvez retrouver toutes les informations relatives à la Communauté de Communes sur le site internet <https://valdesully.fr> ainsi que dans le bulletin trimestriel de la CCVdS.

Appel d'Offres éclairage public

En mai 2021, nous avons lancé un appel d'offres pour la rénovation de l'éclairage public. Les objectifs principaux de cet appel d'offres étaient :

- Atteindre le 100% leds
- Améliorer la qualité de l'éclairage
- Baisser significativement la consommation d'énergie et les nuisances lumineuses
- Mettre aux normes l'éclairage et les armoires de commande
- Assurer une maintenance préventive et curative
- Sélectionner une entreprise s'engageant pour une période de 6 ans sur les niveaux de consommation, d'économies d'énergie, de prestation et de maintenance.

Au total, ce sont 159 luminaires et 8 armoires qui vont être rénovés dans le but de réduire de manière très significative la consommation d'énergie et de limiter les nuisances lumineuses. Après travaux, l'éclairage, qui sera 100% à led, sera abaissé la nuit entre 22h et 5h du matin (que nous avons préféré à une extinction totale pour des raisons de sécurité).

Le marché, conclu pour une durée de 6 ans, comprend, outre la partie travaux, la maintenance (préventive et curative) ainsi qu'une tranche optionnelle d'éclairage de mise en valeur de l'oratoire.

Le cabinet Inergie Adapt a analysé les offres reçues. La commission d'appel d'offres (réunie le 3 août) a proposé de retenir l'offre de l'entreprise CITEOS ; ce qui a été approuvé lors de la séance du conseil municipal du 31 août dernier.

Les travaux devraient commencer au 4^e trimestre 2021. Quant à l'éclairage de mise en valeur de l'oratoire, il fera l'objet d'une étude spécifique entre la commune, Inergie Adapt, CITEOS et l'architecte des bâtiments de France. Il ne sera réalisé qu'à partir de 2022.

Le coût de l'opération s'établit ainsi :

Tranche ferme (travaux de rénovation luminaires et armoires de commande) : 129 267,93€ HT,

Tranche optionnelle 1 (éclairage extérieur de mise en valeur oratoire) : 44 462,40€ HT,

Tranche optionnelle 2 (rénovation éclairage intérieur) : 13 637,70€ HT.

A ces coûts, il faut également ajouter la gestion et suivi du marché ainsi que la maintenance (préventive et corrective).

Pour la partie recettes, nous avons déjà obtenu des subventions de l'Etat et du Département, une demande auprès de la Région est en cours. Nous vous communiquerons les montants obtenus dans un prochain bulletin. Par ailleurs, la commune a reçu un legs de la part de Mme Mathieu (décédée en 2017) qui a indiqué dans son testament que la somme perçue devrait servir à l'entretien de l'oratoire. Le montant perçu (42 120€) sera investi dans l'éclairage de l'oratoire.

Nous avons également décidé de financer cette opération par un prêt, un appel d'offres est en cours.

Appel d'offres étude hydrologique

L'écoulement des eaux pluviales sur la section route de la Prieurée/route des Thoreaux pose régulièrement quelques difficultés.

Ainsi, avec l'aide du service ingénierie (Cap'Loiret) du Département, nous avons lancé un appel d'offres pour une étude hydrologique. Les objectifs sont de réaliser un diagnostic de l'existant (avec relevé topographique) et de proposer une programmation technique (travaux) et financière.

A l'heure de la parution de ce bulletin, le résultat de cet appel d'offres n'est pas encore connu ; la remise des offres était fixée au 13 septembre. On a reçu les offres, mais elles ne sont pas encore analysées.

Terrains des coutures

Lors de sa séance du 7 juillet dernier, le Conseil Municipal a accepté la proposition d'achat des terrains des coutures par la société Negocim (pour une somme de 70 000€ TTC) et donc à poursuivre le projet d'aménagement des terrains communaux. La vente ne sera effective qu'à l'issue des études menées par Negocim et sous réserve de l'acceptation du permis d'aménager. Il faut compter environ 18 mois jusqu'à la signature de l'acte notarié de cession. Nous vous tiendrons informés de la création de ce petit lotissement dans le bourg (à côté de l'atelier municipal).

PLUi

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal va être prochainement lancé.

De quoi s'agit-il ? Les PLU des communes doivent être en cohérence avec le document de niveau supérieur : le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale).

Or, à ce jour, notre PLU, comme celui de 17 des 18 autres communes de la communauté de communes, n'est pas en ligne avec les directives du SCOT au niveau de l'espace urbanisé ainsi que du nombre de logements à réaliser pour les 20 années à venir.

La mise en conformité est possible, moyennant que chaque commune refasse son PLU (et en supporte le coût, non négligeable, environ 20 000€).

En juillet, le Conseil Communautaire a délibéré favorablement pour la prise de compétence PLUi, le conseil municipal en a fait de même lors de sa séance du 31 août.

Chacune des 19 communes va délibérer sur ce transfert de compétence : si 25% des communes représentant 20% y sont opposées, le transfert n'aura pas lieu.

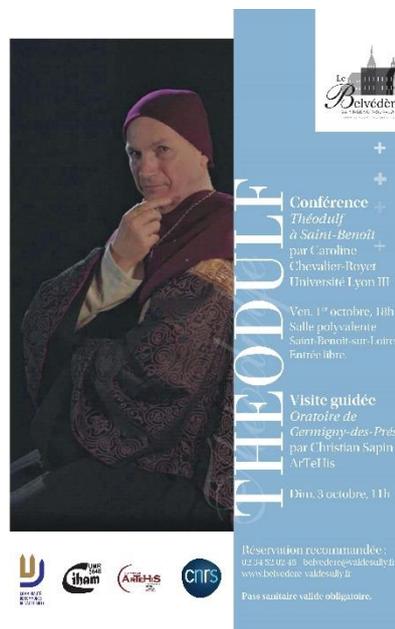
Que cela signifie-t-il pour notre commune ? D'abord, il faudra réduire la superficie constructible et augmenter la densité des constructions. Ensuite, le règlement spécifique à Germigny pourra rester en vigueur (les spécificités de notre commune ne sont pas forcément celles des autres). Enfin, la gestion de l'urbanisme au niveau communautaire est l'échelon qui paraît le plus pertinent pour répondre aux exigences de l'Etat en matière de gestion de l'espace à urbaniser. Ceci permettra une certaine mutualisation des espaces constructibles entre communes.

Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'évolution de la procédure.

Conférence Théodulf & visites guidées

2021 correspond au 1200^e anniversaire de la mort de Théodulf. A cette occasion, des journées d'études sont organisées à St Benoît « Théodulf à Saint Benoît ». Il s'agit de réunions/conférences essentiellement privées entre experts, cependant, le public pourra participer à certaines animations.

Ainsi, le vendredi 1er octobre de 18h à 19h aura lieu à Saint Benoît une conférence tous publics, le dimanche 3 octobre à 10h, conférence in situ à l'Oratoire dirigée par Christian SAPIN et de 14h à 16h, visite du dépôt lapidaire de l'abbaye, du belvédère et de l'abbatiale de Saint Benoît.



Le Belvédère
DE TRÉBÉCO, TOULOUR ET
SAINTE-REMY

Conférence
*Théodulf
à Saint-Benoît*
par Caroline
Chévalier-Royer
Université Lyon III

Ven. 1^{er} octobre, 18h
Salle polyvalente
Saint-Benoît-sur-Laire
Entrée libre.

Visite guidée
*Oratoire de
Germigny-des-Prés*
par Christian Sapin
ArTel'Us

Dim. 3 octobre, 14h

Reservation recommandée :
02 34 92 02 45 - belvedere@valdeslyre.fr
www.belvedere-valdeslyre.fr

Pass sanitaire valide obligatoire.

Logos: U, Cham, Aériens, CNRS

En mai-juin, la municipalité a proposé des visites guidées (par une guide-conférencière de l'Office de Tourisme) gratuites (montant pris en charge par la commune) de l'oratoire pour les habitants de la commune. Petite déception puisque seulement 15 adultes et 5 enfants se sont inscrits et ont profité de cette occasion de découvrir l'oratoire, son histoire et ses petits secrets. Mais satisfaction de ceux qui ont participé à ces visites.

Fleurissement



Vous avez sans doute remarqué la décoration estivale sur la place du village. Vélos, fleurs ? Les deux ! Nous avons voulu allier la Loire à vélo et le fleurissement d'été.

Pour cet automne, nous prévoyons une décoration éphémère pour « Octobre rose », puis une décoration Halloween. Vos citrouilles sont les bienvenues !

Remerciement à Frédo vélo et Intersport saint Père pour les roues de vélo.



Nous remercions Madame Lopez pour son don d'iris. Ils ont rejoint les autres fleurs à l'entrée du village

Randonnée Octobre Rose

Le comité des fêtes de Germigny reprend du service !! Elyane accompagnée de Marlène et Danielle organisent une randonnée pédestre le **dimanche 10 octobre, à partir de 9h30** (départ place du village). Les parcours seront d'environ 6 et 8 km autour de notre village et se veulent familiaux, tel est le souhait des membres du comité.

Le comité des fêtes associe son action au mouvement « Octobre Rose » qui lutte contre le cancer du sein. L'association « les Roses de Jeanne » de Gien sera présente, participation volontaire en partie réservée à l'association.

Allions l'utile à l'agréable : marchons, prenons l'air et participons à la lutte contre le cancer du sein !!!



lesrosesdejeanne.wordpress.com



Renseignements au 02 38 58 21 67 (Comité des Fêtes).

Pass sanitaire obligatoire.

Rentrée scolaire

La rentrée s'est bien passée, merci à Monsieur Jean Pierre BOULLIER de sa présence.

Nous sommes encore affectés par la crise Sanitaire ce qui ne facilite pas l'apprentissage (port du masque et lavage des mains très chronophage) qui est aussi une nouveauté pour les CP. Depuis 2 ans, nous ne pouvons pas accueillir plus de 24 élèves par classe (GS, CP & CE1) directives de l'Education Nationale, ce qui fait un total de 48 élèves dans l'école.

Après réflexion, nous avons fait le choix du brassage dans la cour contrairement à l'année dernière pour favoriser les échanges entre les élèves. Nous avons été victimes d'un cas covid positif et donc fermeture d'une classe pour une semaine, celle de Monsieur Biet dès le vendredi 10 septembre 2021 ! Tout est revenu à la normale, croisons les doigts !

Dans le cadre d'un projet pédagogique, les élèves & les enseignants vont travailler pour améliorer l'environnement extérieur de l'école dans les espaces verts.

Cette année, Monsieur Biet et Madame Delannoy vont travailler sur le thème des JEUX (musicaux, de société, de coopération et traditionnels, respect des règles, jeux d'autrefois et d'ailleurs) en invitant ponctuellement les parents disponibles !

Nous sommes impatients d'utiliser le VPI (Vidéo Projecteur Interactif) projet accepté par le SIRIS et qui bénéficie d'un financement à 50% par l'éducation nationale.

Très prochainement, l'école ira visiter l'Oratoire, grâce au travail préparatoire de l'Office de tourisme qui a élaboré des visites adaptées à nos jeunes élèves.

Nous remercions la mairie pour la réalisation des petits travaux demandés :

- Reprise des joints autour des plaques au sol dans la cour.
- Changement des stores côté parking pour des stores plus occultants.



Logic Interim

L'agence d'intérim Logic Interim reprend ses permanences à Germigny. Vous pourrez rencontrer un professionnel du recrutement qui vous aidera dans la rédaction de votre CV et dans la préparation d'entretiens d'embauche. Il validera avec vous votre stratégie de recherche d'emploi et pourra vous proposer des postes dans de nombreux domaines. N'hésitez pas !



Prenez rendez-vous auprès de la mairie au 02 38 58 27 03.

Les prochaines permanences auront lieu aux dates ci-dessous, cependant, en cas d'annulation de dernière minute, l'information sera communiquée via l'application Panneau Pocket.

Permanences :

- Jeudi 30 septembre 2021
- Jeudi 28 Octobre 2021
- Jeudi 25 novembre 2021

Tour aux livres

La Tour aux Livres connaît un beau succès.

Merci à tous ceux qui donnent et prennent des livres sur les rayonnages rendant cette « boîte à livres géante » vivante !

Les habitants de Germigny des Prés ainsi que nos visiteurs bénéficient de ce service gratuit.

Monsieur et Madame Baziret font appel à votre générosité : il manque des livres pour enfants et adolescents.



Vos idées sont les bienvenues

Une histoire, une anecdote, une recette, une idée déco pour le village, n'hésitez pas à contacter vos élus. Vos idées sont les bienvenues et seront étudiées.

État civil

Période du 1^{er} juin 2021 au 31 août 2021

Naissances : ASENSIO Ezéquier le 07/08/2021 -
RAVIX Adélaïde le 12/08/2021

Décès : néant / Mariage : néant

Cinéma en plein air

Le vendredi 23 juillet de nombreuses familles ont pu assister à la projection du film Hugo Cabret en plein air, au Grand Clair.

A partir de 19h, l'apéritif était offert par la municipalité. 80 personnes se sont restaurées sur place en commandant auprès de nos commerçants partenaires : Star Pizza, Pasta Myléna et le Restaurant de la Place, ou ont apporté leur pique-nique. Cette soirée s'est déroulée dans une ambiance conviviale et a permis à tout le monde de se revoir après un épisode de Covid. Le film a attiré environ 130 personnes, dont de nombreux enfants. Cette soirée organisée par la municipalité et la Communauté de Communes (qui a pris en charge le coût de la séance de cinéma) « ambiance food truck et chaises longues » a été appréciée de tous et sera à renouveler.

Nous remercions tous ceux et celles qui ont participé à l'installation et au démontage des tables, chaises et barnums.



Les incivilités sont inadmissibles et vous coûtent cher !

4

Les dépôts sauvages ne cessent pas ! Dernier « gros dépôt » en date du 11 août : de nombreux cartons d'emballage de mobilier. Un peu plus tôt, les serrures du local vélo (près de la mairie) et du préau de l'oratoire ont été fracturées.

Pour ces 3 faits, une plainte a été déposée auprès de la gendarmerie de Châteauneuf.

A cela, il faut ajouter le démontage de quelques panneaux de signalisation, mais aussi le débranchement du compteur de vitesse installé par le Département sur la route de Châteauneuf.

Outre le temps passé pour « gérer » ces incivilités et l'exaspération qu'elles génèrent, elles représentent un coût non négligeable pour la collectivité, et donc pour les habitants de la commune.

RAS LE BOL !!!



R	E	C	R	E	A	T	I	O	N
C	A	H	I	E	R	S	E	E	C
N	O	Y	A	R	C	C	T	R	A
E	L	E	V	E	O	O	C	E	R
T	D	N	T	L	N	R	O	C	T
C	E	O	E	R	U	A	U	I	A
L	V	C	B	O	O	L	R	T	B
A	O	E	J	E	A	U	S	E	L
S	I	L	B	A	N	C	S	R	E
S	R	E	D	U	T	E	U	S	X
E	E	C	I	C	R	E	X	E	E

NOTE
BANC
JOUR
ECOLE
ELEVE
ETUDE
COURS
CLASSE
CRAYON
DEVOIR
LECON
RECITER
CAHIERS
TROSSE
EXCERCICE
CARTABLE
RECREATION

5

*Mot Caché : un indice
Ils sont noirs ou verts et souvent couverts de craie...*

Recette de saison : Crumble Pomme Raisin



Préparation : 35 mn - Cuisson : 45 mn
Pour 8/10 personnes



1 kg de pommes
250g de raisin noir
1 cuillère à café de cannelle
2 cuillères à café de gingembre

3 cuillères à soupe de cognac
250g de farine
130g de beurre demi sel
160g de sucre roux

1. Laver, pelez et épépinez, coupez les pommes en huit quartiers.
2. Mettez-les dans un le plat à four
3. Lavez séchez égrainez le raisin, semez-le sur les pommes.
4. Versez le cognac au fond du plat - Préchauffez le four à 180°C
5. Coupez le beurre froid ½ sel en morceaux
6. Mettez-les dans le saladier avec la farine
7. Frottez du bout des doigts pour obtenir de grosses miettes, des petits paquets qui seront friables, comme de la pâte sablée.
8. Mettez le sucre, la cannelle et le gingembre. Etalez le tout sur le crumble, mélangez en glissant la main par-dessous, de manière à ne pas défaire les miettes et petits paquets.
9. Etalez le crumble dur les fruits, jusqu'aux bords, avec des gestes légers. Ne tassez pas. Enfournez 45mn.

Bon appétit !